

La Turquie exclue volontairement de l'euro

lundi 6 août 2007, par [Jean Quatremer](#)

Deux députés européens italiens, Marco Pannella et Marco Cappato, ont demandé à la Commission et au Conseil des ministres pourquoi la Turquie ne figurait pas sur la nouvelle face commune des pièces en euro au contraire de l'ensemble des pays de l'Est, y compris la Biélorussie, l'Ukraine, la Moldavie et la... Russie.

Ils veulent savoir selon quels critères on a « *choisi de faire figurer certains pays non membres de l'UE, parmi lesquels des régimes autoritaires voire dictatoriaux, plutôt qu'un pays comme la Turquie avec lequel des négociations d'adhésion sont ouvertes* ».

Destinée à tenir compte de l'élargissement, la nouvelle carte européenne semblait exclure par avance toute adhésion d'Ankara, ce qui a dû faire plaisir à Nicolas Sarkozy, ferme opposant à l'adhésion d'Ankara. Cet oubli ressemblait donc à un acte manqué un tantinet politique. C'est à la suite de la lecture de mon post du 11 janvier dernier signalant cette affaire que ces eurodéputés ont demandé des explications.

Les réponses sont arrivées le 6 juin et sont très embarrassées. Joaquin Almunia, le commissaire chargé des affaires économiques et monétaires, estime que « *les dessins qui figurent sur ces nouvelles faces communes ne constituent pas des cartes géographiques précises, mais plutôt des représentations générales du continent européen, afin d'éviter que des modifications ultérieures ne s'imposent à l'occasion d'éventuels futurs élargissement de l'UE. Ces représentations du continent européen ne sont donc nullement fondées sur une évaluation du caractère démocratique des différents pays européens ou de leur capacité à respecter les autres critères de Copenhague* ». Pour le Conseil, « *le dessin modifié de la face commune ne sera pas affecté par un élargissement ultérieur de l'UE puisque ce dessin représente davantage le continent européen que l'Union européenne* ».

C'est exactement ce qu'affirme le chef de l'Etat : la Turquie ne fait pas partie du continent européen mais du continent asiatique... D'ailleurs, aujourd'hui, plutôt que de risquer un clash avec Paris, Berlin a décidé de ralentir le rythme des négociations avec ce pays. Seuls deux nouveaux « *chapitres* » mineurs -sur les trente-cinq à conclure- seront ouverts ce mardi à Bruxelles : celui relatif aux « *statistiques* » et celui portant sur « *contrôle financier* ». Comme le hasard fait parfois bien les choses, c'est la « *politique économique et monétaire* » qui a été renvoyée sine die, la France ayant fait savoir qu'elle poserait son veto à l'ouverture de ce chapitre. Si Nicolas Sarkozy a renoncé à bloquer net les négociations, comme l'avait fait le général de Gaulle en janvier 1963 avec la Grande-Bretagne (*refus réitéré en novembre 1967*), le chef de l'Etat estime néanmoins qu'il y a « *chapitre et chapitre* », selon l'expression d'un diplomate français.

Parler de l'euro alors qu'il compte parvenir à persuader Ankara d'accepter un simple « *partenariat privilégié* » semble effectivement prématuré. En revanche, dans le cadre d'un tel partenariat, rien ne s'oppose à ce que la Turquie améliore son appareil statistique et son contrôle financier. Pour l'instant, un seul chapitre a été clôturé, celui portant sur la science, la recherche et la culture. Les négociations ayant été ouvertes en octobre 2005, il faudra, à ce rythme, plusieurs dizaines d'années pour conclure l'ensemble de la négociation... D'ici là, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie seront sans doute membres de l'Union. On comprend, dès lors, que la Turquie ne figure pas sur les pièces de la monnaie unique.

C'est volontairement que les Etats membres ont exclu la Turquie de la nouvelle carte européenne qui figurera sur la face commune des pièces en euro. La Commission européenne m'a confirmé, aujourd'hui,

qu'elle avait bien proposé un dessin « qui n'aurait pas besoin d'être changé après chaque élargissement et, donc, représentait l'Europe au sens large plutôt que l'Union européenne à telle ou telle phase de son existence ». En clair, la Turquie y figurait bel et bien.

Mais, lorsque la proposition a été examinée par le « *comité des pièces* » du « *Comité économique et financier* » (CEF), l'instance de préparation des Conseils des ministres de l'économie et des finances qui regroupe les directeurs du Trésor et les gouverneurs adjoints des Banques centrales de l'UE, il a été décidé d'enlever la Turquie, y compris sa partie européenne. C'est à ce moment que la Commission a retiré l'Islande afin que l'on puisse dire que les « *extrémités* » de l'Europe avaient été retirées. Mais Chypre, qui flotte dans le vide, a été curieusement maintenu. Pour vous faire une idée plus précise, vous pouvez télécharger ce document.

Bref, loin d'être un acte manqué, il s'agit bien d'une décision politique. On comprend mieux la gêne de la Commission et du Conseil des ministres dans leur réponse aux deux eurodéputés (*post ci-dessous*). Il n'échappera à personne que la décision a été prise le 7 juin 2005 par le Conseil Ecofin, quelques jours après les référendums négatifs français et néerlandais... C'est ce qui s'appelle avoir reçu le message.

Rappel : la nouvelle face commune des pièces figure sur les monnaies frappées depuis le 1^{er} janvier 2007 (2008 pour certains pays). Auparavant, seuls figuraient les quinze Etats membres de l'Union, comme cela avait été décidé en 1996.

[]

Sources

Source : [le blog de Jean Quatremer](#)